

FACE A LA REPRESSION, LA SOLIDARITE EST NOTRE ARME !

Depuis maintenant près d'un mois et demi des milliers de personnes, salarié.e.s, précaires, étudiant.e.s, lycéen.e.s, retraité.e.s, avec ou sans papiers, se mobilisent contre la loi travail. Malgré des manifestations massives, de nombreux blocages et grèves, le gouvernement s'entête. La loi travail, c'est la précarité imposée à tou.te.s : flexibilité des horaires de travail, facilitation des licenciements, chantage au syndicalisme etc. En fait il s'agit simplement de donner aux patrons ce qu'ils demandent depuis toujours et demanderont toujours : de la main d'œuvre bon marché et éjectable à tout moment pour davantage de profits ! Déterminé.e.s à lutter contre cette loi et tout ce qu'elle représente, nous sommes de plus en plus nombreux/ses dans la rue. Comme à son habitude la réponse du gouvernement consiste à réprimer cette vague de contestation.

On l'a bien vu depuis quelques temps, la justice matraque les militants. A Amiens, des syndicalistes de l'usine Goodyear ont été condamné à huit mois de prison ferme pour s'être battu contre leur licenciement. Depuis le début du mouvement contre la loi travail, partout en France, les blessures et interpellations se comptent par centaine. Des étudiant.e.s, des lycéen.e.s, des salarié.e.s, des précaires sont condamné.e.s à des peines de prison, fermes ou avec sursis, et à des amendes exorbitantes, par une justice d'abattage qui ne veut qu'une chose, dire à tou.te.s celles et ceux qui se mobilisent : renoncez !

Mais nous ne renoncerons pas. Nous faisons aujourd'hui appel à la solidarité, notamment financières, de tou.te.s pour venir en aide aux condamné.e.s dont les ressources sont souvent très faibles.

En amont de ce lynchage judiciaire, les exactions policières sont quotidiennes : violences maximales, usage systématique de flashball et de gaz lacrymogènes, coup de matraques sur le crâne etc. Ces nombreuses bavures causent chaque jour de nouvelles blessures et mutilations, le tout avec l'appui de la justice puisque leurs auteur.e.s ne sont jamais poursuivi.e.s. Le gendarme qui a causé la mort de Rémi Fraisse en 2014 à Sivens lors d'une mobilisation contre un projet de barrage n'a ainsi pas été inquiété par la justice. Dans les manifs mais avant tout dans les quartiers ces violences sont devenues le principal pouvoir d'un État en déliquescence: contrôles aux faciès, coups, insultes à caractère raciste, humiliations etc. Ces violences s'associent à une justice qui s'abat avec toujours plus de férocité sur les plus précaires et appuie la stigmatisation systématique d'une partie de la population. Celles et ceux qui les vivent au quotidien ne peuvent être que révolté.e.s contre cet ordre.

Bilan lyonnais de la répression depuis le 9 mars:

- Plus de 70 interpellations (la plupart pour refus de dispersion)
- Des peines de prisons avec sursis (plus de 27 mois entre les 6 condamné.e.s)
- Des dizaines de contrôles d'identité
- Un précaire condamné à 6 mois de prison ferme
- Un étudiant condamné à un mois de prison ferme
- Plus de 5000 € d'amendes et dommages et intérêts
- ...et encore de nombreux procès à venir



Qu'est ce qu'on fait là?

Le péage gratuit c'est à la fois pour nous la possibilité de rendre visible la lutte contre la loi travail et contre la répression, d'en discuter avec les automobilistes, de diffuser un autre discours que celui relayé par le gouvernement et les médias. Mais c'est aussi l'occasion de récolter un peu d'argent pour tous les interpellé.e.s et les blessé.e.s du mouvement social et plus largement pour toutes les victimes de la police ! Un péage gratuit c'est l'occasion de soutenir la lutte, plutôt que de donner encore un peu plus d'argent aux grandes sociétés concessionnaires d'autoroutes (Eiffage, Vinci etc.) qui dégagent des marges de plus en plus importantes. D'ailleurs, plus ces sociétés deviennent rentables, plus les capitaux publics y sont faibles alors même qu'elles bénéficient souvent de juteux contrats pour la réalisation de travaux publics (et donc payés par nos impôts!). Ces multinationales engrangent des profits vertigineux, leurs dirigeant.e.s sont souvent très ami.e.s avec celles et ceux qui détiennent le pouvoir et donc aussi souvent impliqué.e.s dans des scandales financiers aux montants exorbitants. Par exemple, Eiffage - concessionnaires du péage de Beynost - dont le chiffre d'affaire au premier semestre 2014 s'élevait à 6,5 milliards d'euros a été condamné en 2013 a payé une amende de près d'un million pour entente illicite (c'est à dire le fait de s'allier avec d'autres entreprises pour contourner le droit de la concurrence) dans une affaire de construction de... miradors pour une prison! Autant dire que les inculpé.e.s et les blessé.e.s du mouvement contre la loi travail ont plus besoin de cet argent.